

Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 12/03/2025



République française
 Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

2025/

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
 Séance du 6 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le six mars, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-huit février deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	45
Absents :	24	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	10	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth
 Mme ARAGONES Claire
 M. BATOUX Philippe
 M. BOREL Félix
 M. CARLIER Roland
 Mme CATALANO-LLORDES Gaétane
 M. COURTECUISSÉ Patrick
 Mme CRESP Delphine
 M. DECHER Martine
 M. DERRIVE Eric
 Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse

M. GERAULT Jean-Pierre
 Mme GIRARD Nicole
 Mme GREGOIRE Sylvie
 M. JUSTINESY Gérard
 Mme LION-PESQUIES Christine
 M. MASSIP Frédéric
 Mme MONFRIN Marie-Josée
 M. MOUNIER Christian
 Mme NALLET Christine
 M. NOUVEAU Michel
 Mme PAIGNON Laurence

M. PETTAVINO Jean-Pierre
 Mme PIERI Julia
 M. RIVET Jean-Philippe
 M. SEBBAH Didier
 M. SILVESTRE Claude
 M. SINTES Patrick
 Mme STELLA Aurore
 M. VOURET Eric

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme ANGELETTI Frédérique
 M. ATTARD Alain
 Mme AUDIBERT Danièle
 Mme BASSANELLI Magali
 M. BOURSE Etienne
 Mme BUCHACA Sophie
 Mme CLEMENT Marie-Hélène
 Mme DAUPHIN Mathilde
 M. JUNIK Pascal
 M. LE FAOU Michel
 M. LIBERATO Fabrice
 Mme MILESI Véronique
 Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
 Mme ROUX Isabelle

ayant donné pouvoir à M. PETTAVINO Jean-Pierre
 ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
 ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
 ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
 ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
 ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
 ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
 ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
 ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
 ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
 ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
 ayant donné pouvoir à M. SILVESTRE Claude
 ayant donné pouvoir à Mme CATALANO-LLORDES Gaétane
 ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia

Absents excusés :

Mme BLANCHET Fabienne
 Mme JEAN Amélie
 M. KITAEFF Richard
 Mme MARIANI-RENOUX Séverine
 M. PEYRARD Jean-Pierre

Absents non-excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse
 Mme PALACIO Céline
 Mme PONTET Annie
 M. ROUSSET André
 M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



N° 2025-016

DEVELOPPEMENT DURABLE – Appels à projets éducatifs
2024-2025

- *Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l’article L. 2224-34 ;*
- *Vu le Code de l’environnement ;*
- *Vu la délibération du conseil de la communauté de communes Provence Luberon Durance en date du 13 décembre 2012 relative à la mise en place d’appels à projets scolaires dans le cadre du plan de prévention des déchets ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire en date du n° 2022-144 du 27 octobre 2022 relative à l’approbation du plan climat air énergie territorial (PCAET) et de son plan d’actions pour la période 2022-2027 ;*
- *Vu la délibération n° 2023-013 en date du 9 février 2023 portant approbation du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour la période 2022-2027 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n° 2023-119 en date du 29 juin 2023 relative à la mise en place de nouveaux appels à projets scolaires et animations ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 6 février 2025.*

La communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse organise depuis 2012 des appels à projets scolaires, dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sur les thèmes du tri des déchets et de la lutte contre le gaspillage.

Plusieurs établissements scolaires du territoire de LMV bénéficient ainsi chaque année de subventions d’un montant maximum de 500 €, pour financer des projets de sensibilisation des élèves des écoles, collèges et lycées à la prévention et à la réduction des déchets ainsi que des journées d’animation et de sensibilisation sur ces sujets.

La sensibilisation du public au changement de comportement est l’un des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial adopté le 27 octobre 2022.

Par délibération du 29 juin 2023, le conseil communautaire a approuvé la mise en œuvre de nouveaux appels à projets à destination du public scolaire et ALSH, en y intégrant de nouveaux thèmes correspondant aux actions prévues dans le cadre du PCAET, à savoir :

- Sans plastique, la vie est magique ;
- Trier pour mieux réutiliser ;
- Protégeons les insectes pollinisateurs ;
- Notre biodiversité c’est notre fierté ;
- Se déplacer autrement c’est amusant ;
- Fermer son robinet ce n’est pas compliqué.

Les dossiers de candidature aux appels à projets scolaires 2024-2025 ont été adressés à tous les établissements scolaires et accueils de loisirs du territoire à la rentrée scolaire de septembre 2024. Les candidatures ont été réceptionnées jusqu’au 31 décembre 2024.

11 dossiers ont été reçus émanant de 7 établissements scolaires et ALSH différents pour un montant total de dépenses prévisionnelles s’élevant à 7 279 € et un montant de subventions qu’il vous est proposé d’allouer de 5 286 € selon tableau joint en annexe.

Thématiques des projets reçus :

- 3 projets pour le thème « Protégeons les insectes pollinisateurs » ;
- 5 projets sur le thème « Notre biodiversité c’est notre fierté » ;
- 1 projet sur le thème « Se déplacer autrement c’est amusant » ;
- 1 projet sur le thème « Sans plastique la vie est magique » ;
- 1 projet sur le thème « Fermer son robinet ce n’est pas compliqué ».

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** l’octroi de subventions aux établissements scolaires et accueils de loisirs au titre des Appels à projets 2024-2025 pour un montant total de 5 286 € selon le tableau joint en annexe ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS



Cavaillon, le 7 mars 2025

Le Président,

Gérard DAUDET



